



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 71572

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la violation des droits de l'homme en Colombie. Outre l'enlèvement de nombreuses personnalités, dont la candidate à l'élection présidentielle Ingrid Bétancourt, la Colombie connaît de multiples violations des droits de l'homme dans les « zones humanitaires de refuge » créées par les communautés vivant dans les bassins du Jiguiamiando et du Curvarado (Choco). La commission justice et paix qui y défend les habitants est victime de pressions (menaces de mort, enlèvements). Elle lui demande quelle est la position de la France sur ce sujet et quelles initiatives elle peut prendre pour que la sécurité soit garantie aux habitants, conformément à la position de la cour interaméricaine des droits de l'homme.

Texte de la réponse

Le gouvernement français suit avec la plus grande attention la situation humanitaire en Colombie. Au sein des instances multilatérales appropriées et dans le cadre de ses relations bilatérales avec le gouvernement colombien, la France exprime sans relâche son attachement au respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international. Elle est bien consciente de la situation des communautés vivant dans les bassins de Jiguiamiando et Curvarado. Ces populations afro-colombiennes, installées notamment dans le département du Choco, sont souvent victimes de déplacements forcés et d'autres exactions. Les déclarations de Londres du 10 juillet 2003 et de Carthagène du 3 février 2005, signées par les principaux partenaires de la Colombie, dont la France, subordonnent au respect des droits de l'homme l'appui donné à la politique de restauration de l'autorité de l'État menée par le président Uribe. Cette position est également celle de l'Union européenne, exprimée notamment dans les conclusions du Conseil des 26 janvier et 13 décembre 2004 sur la Colombie ainsi que lors de la 61e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui s'est tenue au printemps à Genève.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71572

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2005, page 7478

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8932